



Vue de l'angle sud-est de la maison. Les traces d'arrachement de mur indique l'emplacement de l'ancien escalier qui permettait l'accès à l'étage.

IVR26_20197100285NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation